



Communiqué de presse

Hausse de la RPD pour les agriculteurs : Stop au greenwashing fiscal du PLF 2024 !

Paris, le 4 octobre 2023 - Le projet de loi de finances pour 2024 prévoit une augmentation de 20% de la redevance pour pollutions diffuses (RPD) dont doivent s'acquitter les agriculteurs utilisant des produits phytopharmaceutiques. Une pénalisation incompréhensible et injustifiée des céréaliers français, à cause notamment d'un manque criant de transparence sur l'affectation et les résultats de cette redevance qui pèse déjà lourd sur les comptes des exploitations agricoles.

Après une hausse très substantielle de la RPD - qui est passée de 40 millions d'euros en 2008 à près de 188 millions en 2023 -, le gouvernement prévoit une nouvelle augmentation de 20% qui va peser sur les agriculteurs. Étonnamment, l'utilisation d'une grande partie du produit annuel de cette redevance reste aujourd'hui un mystère.

Eric Thirouin, président de l'AGPB explique : *« Sur les 188 millions d'euros dont nous nous sommes acquittés en 2023, 41 millions ont été fléchés pour le plan Ecophyto au niveau national et 30 millions pour l'enveloppe régionale d'Ecophyto. L'utilisation des 117 millions d'euros restants est la grande inconnue de l'équation. Servent-elles véritablement la transition écologique des agriculteurs ? Et si oui, comment ? »*

Une question que partagent légitimement tous les céréaliers de France, à l'heure où les distorsions réglementaires et fiscales, ainsi que le contexte géopolitique, fragilisent plus que jamais la compétitivité de la ferme France.

C'est en ce sens que le président de l'AGPB a interpellé Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, pour obtenir des éléments de réponse concrets quant à l'utilisation de cette taxe qui déjà connu près de 370 % d'augmentation depuis 2008 !

Si les agriculteurs français sont résolument engagés dans la transition agroécologique, ils refusent catégoriquement d'être la variable d'ajustement budgétaire pour satisfaire un réflexe fiscal-pavlovien. Pour Eric Thirouin *« L'augmentation des redevances agricoles qui s'accumulent ne sert ni la compétitivité de la ferme France, ni le pouvoir d'achat des Français, et encore moins les transitions agricoles »*.

Pour l'AGPB, la priorité est d'aider les agriculteurs à investir, pas de les taxer.

A propos de l'AGPB :

L'AGPB (Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales) agit pour défendre les valeurs et les intérêts des producteurs français de céréales à paille (blé, orge, avoine, seigle, sorgho...). Mobilisée au quotidien pour construire des

solutions favorables à la compétitivité des exploitations céréalières, l'AGPB accompagne les céréaliers pour la réussite de transitions agricoles responsables : produire plus, produire mieux.

<https://www.agpb.fr/>

Contacts presse

Hamza CHEMRAKHI

hamza.chemrakhi@comfluence.fr - 01 40 07 34 27

Charles COLLET

Charles.collet@comfluence.fr – 06 68 69 00 99